

École primaire

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 1^{er} trimestre Jeudi 7 novembre, 17h30-19h30

Conseil d'école réuni en date du jeudi 7 novembre de 17h30 à 19h30 sous la présidence de Mme PARRA LOPEZ Sandra, directrice de l'école. Mme Dumanchin étant secrétaire de séance.

Présents :

Monsieur le conseiller aux affaires scolaires, M. GUILLEMIN

Monsieur le DDEN, M. PERNIN

Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, M. MARCHISET, Mme BUREAU, Mme MARX, M. YALTIN, Mme GEROME, Mme REY, Mme HIENNE, Mme PHILIPPE

Mesdames et Monsieur les enseignants, Mme PETOLAS, Mme COLARD, M. THEVENET, Mme DUMANCHIN, Mme KREA, Mme CAPPELLI

Mesdames les ATSEM, Mme COMTE et Mme DATEU

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme BAIRI

Monsieur le Maire de la commune de Novillars, M. BELUCHE

Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, Mme SEMERDJIAN, Mme RICHARD

Madame l'enseignante, Mme DUCOULOUX

Monsieur le psychologue scolaire, M. MAIN

Madame la maîtresse E, Mme AVILES

Mesdames les AESH, Mme DEMOULIN et Mme POUSSIÈRE

Madame le service civique, Mme LORIGUET

Madame la directrice du péri-scolaire, Mme GRANDVIENNOT

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 du 02/07/2019.

Ordre du Jour

1/ Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, l'hygiène scolaire, ...

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations. Les réunions du Conseil d'école ont lieu une fois par trimestre, seuls les représentants de parents titulaires ont le droit de participer en cas de vote.

2/ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 11 octobre de 8h à 12h :

→ 60,55 % de participation (presque uniquement des votes par correspondance).

Comparativement par rapport aux années précédentes : 64,09 % en 2018-2019, 60,69 % en 2017-2018, 57,14 % en 2016-2017 / 54,76 % en 2015-2016 / 42,86 %...

Les parents présents ce soir ont donc été élus et sont représentants de parents d'élèves jusqu'aux prochaines élections (octobre de l'année prochaine).

Parents élus :

<u>Titulaires</u>	MARCHISET Alexandre	BUREAU Anne-Laure	MARX Audrey	YALTIN Yliday
	SEMERDJIAN Morgane	RICHARD Anne-Sophie	GEROME Céline	/
<u>Suppléants</u>	REY Patricia	HIENNE Carine	PHILIPPE Adeline	

Pour la rentrée prochaine, il est proposé, dans une circulaire datée du 5 juillet 2019, de ne réaliser qu'un vote par correspondance et de ne plus ouvrir de bureau de vote. Cela représente un avantage certain dans l'organisation et la gestion de ce bureau de vote sur le temps de classe.

De plus, très peu de parents votent en présentiel le jour d'ouverture du bureau de vote.

Il nous faut l'accord du conseil d'école pour réaliser ce vote l'année prochaine uniquement par correspondance.

Le vote par correspondance est donc validé par vote à l'unanimité et sera retenu pour les élections 2020-2021.

3/Effectifs 2019-2020 et organisation pédagogique

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	15	19	20	20	23	17	16	21

*Organisation pédagogique :

Mme PETOLAS 8 TPS+ 10 PS = 18	M THEVENET 5PS+19 MS = 24	Mme COLARD 20 GS	
---	-------------------------------------	----------------------------	--

Classe de CP-CE1 Mme CAPPELLI 20 CP + 5CE1 =25	Classe de CE1-CE2 Mme KREA 18 CE1 + 5 CE2 =23	Classe de CE2-CM1 Mme DUMANCHIN 12 CE2 + 11 CM1 = 23	Classe de CM1-CM2 Mme PARRA LOPEZ / Mme DUCOULOUX 5CM1 + 21 CM2 = 26
--	---	--	--

Au total : **159 élèves** dans l'école.

Perspective : Il est encore trop tôt pour parler d'une éventuelle répartition ou d'effectifs futurs car il y a beaucoup trop de mouvement dans les effectifs pour anticiper. Rentrée 2020 : 17 PS (avec 8 déjà scolarisés en TPS) si on se fie aux listes de naissance. Environ 10 TPS pourraient demander à être inscrits pour la rentrée prochaine (toujours en fonction des listes de naissance). Néanmoins en l'état actuel des données, le total des élèves à la rentrée 2020 serait de 157, ce qui interroge sur l'avenir des 7 classes de l'école.

Autres personnels dans l'école :

*des AESH (Accompagnant aux Elèves en Situation de Handicap) pour l'aide aux élèves en situation de handicap au nombre de 2 dans l'école

- *des ATSEM (*Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*) au nombre de 2
- *un service civique dont le tuteur est la directrice de l'école
- *un enseignant spécialisé pour un élève en situation de handicap
- *un psychologue scolaire qui intervient dans l'école sur demande des enseignants et des familles
- *une maîtresse spécialisée (maîtresse E) qui intervient auprès des élèves en difficulté

4/Règlement intérieur de l'école

- Lecture est faite du règlement intérieur.
- Modification des horaires de l'école.
- Concernant l'obligation d'instruction scolaire à partir de 3 ans, nous attendons la parution du règlement type départemental afin de modifier notre règlement.
- Vote du règlement intérieur.
- Adoption : Le règlement intérieur est donc adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les familles et affiché dans les classes.

5/Projet d'école

Le projet d'école 2018-2021 a été validé par Monsieur le Directeur d'Académie.

Notre projet d'école porte sur le Soutien au Comportement Positif :

- * Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève : améliorer le bien-être à l'école, favoriser le respect de chacun
- * Axe 2 : Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire : assurer une progression des apprentissages
- * Axe 3 : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente : assurer le suivi éducatif de chaque élève

Cette année, l'école se donne comme projet de réaliser un logo pour l'école.

5/Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS, plan vigipirate

* Exercice incendie :

Le premier exercice incendie s'est déroulé le **mardi 17 septembre**.

- Deux exercices distincts ont été réalisés. Le premier dans le bâtiment de la maternelle à 10h20 puis un second dans le bâtiment des élémentaires à 14h50.
- L'ensemble des personnels (élèves et enseignants) a été évacué (sortie du périmètre scolaire) :
 - ↳ Bâtiment maternelle : en 55 secondes
 - ↳ Bâtiment élémentaire : 1min20secondes (*2min23avec appel nominatif*)

* Exercice PPMS : Le premier exercice a eu lieu le **1^{er} octobre**.

Un exercice commun a été réalisé simulation tempête.

Tout s'est bien déroulé dans le calme et les talkies ont fonctionné.

Lecture est faite du PPMS, est validé par le conseil d'école et signé par l'ensemble de ses membres.

Un second exercice PPMS académique s'est déroulé ce jeudi 7 novembre. Un bilan sera dressé lors du second conseil d'école.

Plan vigipirate :

Le plan vigipirate est toujours en cours dans les établissements scolaires.

Une personne est positionnée à l'accueil de l'école maternelle et élémentaire lors des temps d'accueils des élèves afin d'assurer une vigilance accrue.

Les portes d'entrée sont fermées à clé.

Le portail d'entrée de l'école maternelle est clos.

*Un problème demeurait sur la fermeture du portail d'entrée de l'élémentaire. Désormais, tous les enseignants et membres du personnel disposent d'une clé pour fermer le grand portail de l'élémentaire. Une problématique demeure quand à l'organisation

de la fermeture du portail de l'élémentaire car aucune sonnette ne permet de savoir qu'une personne s'y trouve et cela demanderait aux enseignantes de l'école de quitter leur classe pour aller ouvrir pour les entrées des personnes du bâtiment de l'élémentaire et du bâtiment de la maternelle.

La solution envisagée serait d'installer un visiophone avec ouverture à distance du portail afin de permettre la sécurisation réelle et effective de l'école. En l'état, le portail reste ouvert. M. Guillemain prend note de cette demande.

M Pernin précise qu'une aide de l'état peut éventuellement être perçue.

*Une seconde problématique porte sur la borne bloquant l'accès des voitures aux abords de l'école. Il semblerait que celle-ci soit en permanence abaissée et que des parents empruntent la voie pour se garer au plus près plutôt que sur le parking. Une barrière a été installée.

Il est rappelé aux parents qu'il est interdit d'emprunter cette voie même si la barrière est ouverte.

*Vélos et poussettes : il est rappelé que le préau n'est pas un lieu pour stocker les vélos et les poussettes. Le préau est utilisé sur le temps scolaire et péri-scolaire. De nouveaux rails seront demandés en mairie afin que tous les vélos puissent être accrochés.

6/Demandes de subventions municipales pour l'année 2020

Il est rappelé que les subventions de la mairie fonctionnent en année civile et non scolaire.

Maternelle	Elémentaire
Crédit fournitures scolaires : demande à 20€ par élève	
Subvention coopérative : 17€ par élève	
Crédit pédagogie : 300€ / classe soit 900€ Crédit Noël : 100€ / classe soit 300€	Crédit papiers : 100 ramettes A4 + 5 ramettes A3
Crédit renouvellement mobilier et coins-jeux : 500€	
Crédit sortie de fin d'année : 1/3 du prix du bus + des entrées de la sortie de fin d'année	Crédit bus : 8 bus par année soit 1000€ Demande d'une subvention exceptionnelle pour le remplacement de tables + chaises : ->Demande de 10 tables + 10 chaises soit 1200€ Subvention demande numérique : vidéoprojecteurs classe de CM1-CM2, CP-CE1 et CE1-CE2 (devis en cours)
Crédit direction : 150€	
Panneau d'affichage commun pour l'école primaire à placer sur le mur derrière le poteau de la salle socioculturelle : 97,5cm X 92 cm → 400€	
Subvention exceptionnelle : natation pour les CM2 (devis en cours : environ 1300€)	
Subvention exceptionnelle sortie de fin d'année élémentaire	

7/Bilan financier

-Coopérative scolaire

Deux comptes d'école existent : une coopérative pour les maternelles et une coopérative pour les élémentaires.

Maternelle : 2710,54 €

Élémentaire : 582,16€ au 1^{er} septembre 2019.

L'argent permettra de financer les futurs projets à venir comme l'achat de livres, l'abonnement à un magazine dans la classe, ...

8/Travaux

*** Travaux réalisés :**

De nombreux travaux ont été réalisés durant les vacances. Merci aux agents communaux.

*** Demande de travaux :**

Bâtiment Maternelle	Bâtiment Élémentaire
- Création d'un préau	- <u>Elève non-voyant</u> : trous des arbres (grille/résine)
- Peintures des locaux communs (couloirs, rotonde, coin des ATSEM, salle de réunion)	- Installation d'un <u>panneau</u> sur le mur du préau + peinture à la craie
- Pose de protections permettant d'éviter que les bancs de la rotonde ne viennent casser les vannes thermostatiques des radiateurs	-Peinture des portails de l'école
- Tracer les lignes de fond de cour	-demande de rails de vélos supplémentaires
-Volet pour la porte des TPS-PS (porte qui donne accès sur la cour)	
-Installation d'urinoir pour garçon	
-Armoire à pharmacie	
-Poignée de porte classe des MS à modifier	

9/Vie de l'école (actions des parents d'élèves, sorties, interventions, ...)

RASED : L'école de Novillars dépend du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté) du secteur de Roulans composé d'un psychologue scolaire (M MAIN) et d'une maîtresse E (Mme AVILES).

Mme AVILES intervient auprès de groupes d'élèves fragiles dans les niveaux des CE1 et CE2 (hors la classe).. Le cycle 2 est une priorité pour ce début d'année.

Evaluations CP et CE1 : Les évaluations CP et CE1 ont été passées en septembre. Les résultats ont été transmis aux parents.

O Projets réalisés :

***Intervention de Antoine Guillopé** dans la classe de CP-CE1 dans le cadre du salon du livre « Livres dans la boucle »

***Course ELA** : Les classes de CP et de CM2 ont participé à la course ELA dans le parc jeudi 17 octobre.

O Projets à venir :

***Spectacles** : L'ensemble des classes de l'école se rendra à des séances de cinéma. Pour l'heure, nous connaissons 2 dates.

→ CP-CE1/CE1-CE2 : les trois brigands le jeudi 7 novembre

→ CE2-CM1/CM1-CM2 : Sherlock Junior le jeudi 19 décembre

LITTÉRATURE :

***Battle de lecture** : la classe de CM1-CM2 participera avec l'aide de Babeth de la bibliothèque (en lien avec le festival du livre de Palente)

***Création d'un livre à toucher** : la classe de CP-CE1 réalisera un livre à toucher (dans le cadre du festival du livre de Palente)

***Livre élu** : la classe de CE2-CM1 est inscrite au projet livre élu

***Projet ASTEP** : la classe de CM1-CM2 accueillera un étudiant en sciences (février et mars) le jeudi AM qui apportera son expertise lors de 8 séances de sciences construites avec Mme PARRA LOPEZ. Il s'agit d'une étudiante en licence 3 de sciences, Mme PICARD Océane.

***Education à la citoyenneté** : la classe de CM2 demandera à participer à la piste de prévention routière. Des gendarmes de Prévention de la Délinquance Juvenile d'Etupes vont intervenir sur le thème des violences et des risques pénaux le jeudi 14 novembre am.

EDUCATION MUSICALE :

***Orchestre Victor Hugo** : demande pour participer au spectacle de l'Orchestre Victor Hugo. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront au concert le lundi 20 janvier.

***Chorale d'école** : Une chorale d'école est mise en place ;

Les répétitions se dérouleront tout d'abord dans chaque bâtiment avec comme finalité le chant de la chorale à « Citadelle chante » lors de la semaine de la fête de la musique en juin.

***Classe découverte** : une classe découverte était initialement prévue à Mouthe en mai prochain. Or, nous avons appris en fin septembre que le centre fermait et qu'il n'était plus possible de s'y rendre. L'objectif principal de cette classe découverte étant l'apprentissage de la natation, un créneau à la piscine Mallarmé a pu être trouvé. Le financement reste à organiser.

Une sortie de fin d'année sur 2 jours n'est pas exclue par exemple à Guédelon pour les deux classes de CM.

***Intervention judo** : Monsieur Robin Boucard interviendra auprès des classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 pour 7 séances de judo de janvier à février. Le financement sera entièrement réalisé par l'association de parents d'élèves que nous remercions.

Il est rappelé que l'association de parents d'élèves a besoin de bonnes volontés pour fonctionner et que toute aide est précieuse!
Projets de cette année : tombola, marché de Noël, vente de fromages, de sapins, ...

10/Questions diverses

- **ENT** : Monsieur Guillemain souhaite évoquer l'ENT, l'Espace Numérique de Travail mis en place par le Grand Besançon. Il s'agit d'éclat BFC qui est un ENT ouvert de la maternelle au lycée. L'ENT est un portail internet éducatif permettant à tous les membres de l'équipe éducative d'échanger. Partage des devoirs, des projets, communication par mail... Les enseignants d'élémentaire ont été formés mais la mise en place de l'ENT nécessite que les enseignants disposent toutes d'un ordinateur individuel dans les classes.

- **Transmission du PV du Conseil d'école** : les personnes présentes au conseil d'école consentent à recevoir le procès-verbal par mail. Le procès-verbal est également affiché aux entrées des deux écoles et consultable sur le site internet de la mairie de Novillars.

- **Dates des prochains conseils d'école** :

Conseil d'école n°2 : mardi 4 février 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h02

Secrétaire de séance : Mme Dumanchin

Président de séance, Mme PARRA LOPEZ